

Ecole de Saint Jean de Gonville
116 rue du Champ de Foire
01630 Saint Jean de Gonville

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 15 novembre 2022

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE		
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Noally		x
MEMBRES VOTANTS		
NOM	Présent	Excusé
Directeur de l'école par intérim - Président : M Charbonnier	x	
Maire : M. Brulhart	x	
Conseiller municipal : Mme Nicosia	x	
Conseiller municipal : Mme Perrier		x
ENSEIGNANT(E)S DE L'ECOLE		
Mme Charasse	x	
Mme Chevallet-Maire	x	
Mme Colomban	x	
M. Cuomo	x	
Mme Grandjean	x	
Mme Guyon	x	
Mme Ly	x	
Mme Majchrzak	x	
Mme Novello Savioz		x
Mme Obro Torres		x
Mme Peron	x	
Mme Pimenoff	x	
Mme Thomas	x	
Mme Wilbaux	x	
D.D.E.N :		
REPRESENTANT(E)S DES PARENTS D'ELEVES		
M. Arnoult	x	
Mme Catho-Andreolety		x
Mme De Raikem Déom	x	
Mme Deshors	x	
Mme Despiegelaere	x	
M. Dupont	x	
Mme Favre		x
Mme Friedmann	x	
M. Grevot		x
Mme Lassus	x	
M. Loran		x
Mme Matteazzi	x	
Mme Peccatte		x
Mme Weidenbach	x	
VOIX CONSULTATIVE		
RASED : maîtresse E : Mme Vanuxem	x	
RASED : psychologue scolaire :		x
Médecin scolaire :		x
Infirmière scolaire : Mme Devienne		x
Assistante sociale :		x
ATSEM :		
Mme Kremer		x
Mme Craveiro Fereira	x	
Mme Pansu		x
Mme Bertrand	x	
Représentant périscolaire : Mme Carrichon	x	

Procès-verbal établi le 15 novembre 2022

Le président, directeur de l'école par intérim

Nom : M. Charbonnier

Signature



La secrétaire,

Nom: M.Arnoult

Signature



Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'école.
2. Bilan de rentrée
3. Approbation du règlement de l'école
4. Evaluations nationales CP-CE1
5. RASED
6. Education à la sexualité
7. Projets 2022/2023

1. Installation du Conseil d'école.

Tour de table des personnes présentes.

L'équipe enseignante adresse ses plus vifs remerciements à la mairie et à son personnel pour le temps consacré à l'entretien et au ménage de l'école durant l'été ainsi qu'à la mise en place du mobilier dans les classes suivant les demandes des enseignants. Merci pour la réalisation des différents travaux, notamment les portes, volets et peintures des classes. Les demandes de travaux se font en réunion avec la mairie à chaque fin de période et ces modalités de communication sont tout à fait satisfaisantes. Concernant la communication et par rapport aux demandes réalisées par les parents concernant les absences des ATSEM, chaque parent sera désormais directement informé par l'enseignant en cas d'absence ou de remplacement. Toutes les classes ont une ATSEM en maternelle. Ce sont les plus petites classes qui sont prioritaires en cas d'absence. Nous adressons tous nos remerciements à l'équipe du périscolaire qui a apporté son soutien humain pour accompagner, tout spécialement la classe de GS CP dont l'ATSEM a été mobilisée sur le remplacement de sa collègue. Merci beaucoup à l'équipe ATSEM pour sa disponibilité, sa flexibilité et son engagement pour l'école.

2. Enfin, et nous y reviendrons dans la partie relative aux projets, mais après une longue période marquée par l'isolement et la distanciation, nous avons à cœur de reconstruire et tisser des liens de qualité avec l'ensemble de la communauté éducative et particulièrement avec les parents, premiers partenaires de l'école. Nous remercions ce soir les parents délégués pour leur implication et leur souhaitons la bienvenue.

Beaucoup de parents sont soucieux que notre école fonctionne au mieux et nous saluons la qualité des échanges. Nous demandons à ce que chacun soit vigilant à conserver et entretenir des relations de confiance en sollicitant quand c'est nécessaire les enseignants ou la direction. Il est essentiel que les parents échangent autant que nécessaire avec et via les représentants élus. Merci à tous.

3. Bilan de rentrée

- Effectifs

Effectifs et répartition des classes pour cette année :

10 classes pour un total de **258 élèves** au 2/09/22. L'an passé 256. Déjà des départs et des arrivées après les vacances de la Toussaint (-3 et +1) soit 256 élèves à ce jour.

PS/MS 1 : 13+13 = 26	Mme Novello Savioz (Mme Guyon)
PS/MS 2 : 13+14 = 27	Mme Lorenzo (M. Cuomo) et Mme Grandjean
MS/GS : 6+19= 25	Mme Peron
GS/CP : 16+8 = 24	Mme Thomas et Mme Obro Torres
CP/CE1 : 16+8= 24	Mme Chevallet-Maire et Mme Ly
CE1 : 23	Mme Majchrzak
CE2 : 27	Mme Colomban
CE2/CM1 : 12+15 = 27	Mme Wilbaux
CM1 CM2 A : 11+16 = 27	Mme Pimenoff
CM1 CM2 B : 11+15 = 26	Mme Charasse et M. Charbonnier

Pour info : seuil de fermeture 10^{ème} classe 234, ouverture 11^{ème} classe 280.

Actuellement : 94 élèves en maternelle et 162 en élémentaire.

AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : Isabelle Jarrige et Mariem El Ghazouani, des moyens humains indispensables pour l'inclusion des élèves en situation de handicap. Les AESH sont gérées par le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement des élèves en situation de handicap) piloté par M. l'Inspecteur et Mme la Principale du collège de Peron.

ATSEM : Francine Kremer, Ana Craveiro Fereira, Coralie Pansu et Emmanuelle Bertrand.

- Rentrée des élèves

Les élèves de maternelle ont pu être accompagnés les premiers jours jusqu'à leur classe. Ils entrent à présent seuls et les PS ont déjà bien gagné en autonomie.

- Sécurité

Exercice d'évacuation incendie : réalisé le lundi 27 septembre. Rien à signaler. Tout le monde a bien entendu l'alarme. Les pompiers de Saint Jean de Gonville étaient présents pour cet exercice. Les deux bâtiments sont indépendants du point de vue de l'alarme et de son déclenchement.

Exercice dans le cadre du PPMS dans la situation d'une intrusion : réalisé le vendredi 21 octobre. Nous remercions vivement la mairie pour les talkies : cela fonctionne parfaitement. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

4. Approbation du règlement de l'école

Lecture (voir en fin de PV, sujet 1).

La charte de la laïcité sera insérée à la fin du règlement de l'école.

Vote pour approbation du règlement de l'école (voir en fin de PV, sujet 1).

Voté à l'unanimité moins 1 abstention.

5. Evaluations nationales CP-CE1

Des évaluations nationales en français et en mathématiques ont eu lieu pour tous les élèves de ces niveaux au mois de septembre afin d'harmoniser la passation de consignes.

Chaque exercice a été réalisé durant un temps chronométré. Les élèves passent trois séquences de 8 à 12 minutes chacune en français et deux séquences de 10 à 12 minutes en mathématiques. Il a été demandé aux enseignants de rassurer les élèves quant à ces évaluations.

Attention toutefois, il ne s'agit pas d'un résultat final, mais d'une photographie des capacités des élèves à un moment donné. Par exemple, certains exercices peuvent parfois être échoués si les notions sont abordées plus tard dans la scolarité, ou bien quand le temps donné est très court. Il est donc préférable de prendre ces résultats avec un peu de recul.

Ces évaluations sont ensuite saisies par Internet, et remontées au niveau national via un site sécurisé. Cela permet de situer les élèves et l'école à différentes échelles (départementale, nationale, européenne).

Cela permet également aux enseignants d'avoir des éléments sur les forces et besoins des élèves, sans pour autant être suffisants. Ils disposent par ailleurs d'autres outils d'évaluation des besoins spécifiques.

Un bilan est établi pour chaque enfant sous la forme d'une toile d'araignée regroupant l'ensemble des compétences et est communiqué aux familles. Cette présentation permet une lecture simplifiée et rapide.

Pour les CP, de nouvelles évaluations se tiendront en janvier. Ces évaluations ciblent spécifiquement des compétences cruciales pour l'apprentissage de la lecture ainsi que la résolution de problèmes et la connaissance de la ligne numérique.

Renfort des collègues de maternelle et de Jennifer pour les passations de lecture fluence. Merci à elles.

6. RASED

- Présentation du RASED

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est composée :

- d'un psychologue de l'Éducation Nationale: En cours de recrutement
- d'une enseignante spécialisée : Madame Jennifer VANUXEM

L'antenne de Collonges intervient sur 9 écoles de la Circonscription de Péron : Thoiry élémentaire et maternelle, Saint Jean de Gonville, Péron, Farges, Challex, Collonges, Léaz et Pougny, soit environ 1950 élèves. Le bureau du RASED se trouve à l'école maternelle de Collonges.

L'enseignant fait appel au RASED via un formulaire de demande d'intervention. Cette fiche est ensuite lue au sein du réseau et nous décidons qui interviendra (enseignante spécialisée ou psychologue).

L'accompagnement de l'enseignante spécialisée est proposé aux élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers principalement de la PS au CM2. Le RASED a des missions de prévention (tests en début d'année pour aider les enseignants à connaître leurs élèves et à différencier), de remédiation et de personne-ressource pour les équipes enseignantes.

Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- petits groupes en dehors de la classe dans la salle mise à disposition par la mairie,
- en aide alternée, à la fois en petit groupe en dehors de la classe puis en classe lors d'exercices réinvestissant ce qui est travaillé;

- En co-intervention dans la classe avec l'enseignant sur un domaine, une compétence particulière.

La modalité d'intervention ainsi que les objectifs fixés sont définis en concertation avec l'enseignant de la classe. Le but est de répondre au plus près aux besoins des élèves et de co-construire avec l'enseignant un projet qui favorise la réussite de l'élève.

Après avoir vu l'enseignant de la classe pour les informer de cet accompagnement possible, les parents recevront un courrier de la part de l'enseignante spécialisée pour proposer cet accompagnement à leur enfant. Sur ce courrier, figure son adresse mél. Ils ne doivent donc pas hésiter à la contacter. Elle peut les recevoir pour leur expliquer la façon dont elle va travailler et les objectifs visés.

Il y a une continuité entre les aménagements mis en place lors des séances et la classe de l'élève afin de favoriser le transfert entre les deux espaces de travail à savoir la salle RASED et la classe.

La psychologue de l'éducation nationale étant en cours de recrutement, les autres antennes du RASED sont mises à contribution pour soutenir efficacement le Réseau de notre secteur, avec l'appui de l'IEN.

Les missions du psychologue de l'Éducation Nationale sont multiples : prévention, suivi des élèves ayant un parcours particulier, réaliser des bilans en vue d'une orientation ou pour mieux comprendre l'origine de difficultés qui perdurent ; proposer des aides ponctuelles dans des cas particuliers nécessitant un accompagnement psychologique.

Ils interviennent en classe ou en relation duelle avec l'élève avec autorisation des parents si nécessaire.

Les membres du RASED remercient la mairie et le SIVOS pour la salle mise à leur disposition ainsi que le budget alloué au RASED (1€ par élève). Merci également à l'équipe enseignante. Nos échanges sont très constructifs et je voulais vous remercier pour votre professionnalisme et votre réactivité. Merci également pour vos fiches et ppre d'une grande qualité professionnelle. Et enfin merci pour votre accueil toujours chaleureux et bienveillant.

- Présentation de la recherche ludisymbole

Concernant le projet « Ludisymboles », le projet de recherche sur le dépistage précoce de la dyslexie de type visuel qui a débuté durant l'année scolaire

2019-2020, les chercheurs viendront tester en lecture les élèves de CE1 et de CE2 durant l'année scolaire 2022-2023. Une fois que les dates des tests de lecture pour les élèves de CE1 et de CE2 seront fixées, les familles des élèves qui participent au projet en seront informées par l'école. Si un élève est absent le jour du test de lecture, il pourra le réaliser un autre jour durant l'année scolaire.

Par ailleurs, les parents des élèves de CE1 n'auront pas de résultat cette année, car les enfants qui participent au projet auront un dernier test de lecture à passer en CE2.

Ce dernier test de lecture avec l'ensemble des tests passés depuis le début du projet notamment un test visuoattentionnel sur tablette et l'ensemble des tests de lecture mettront en exergue ou non une suspicion de dyslexie de type visuel.

En revanche, les familles des élèves de CM1 qui ont participé au projet peuvent contacter depuis la mi-septembre 2022 un des responsables du projet, Monsieur CHABANAT, afin d'obtenir les résultats de leur enfant. Si elles n'ont pas eu le temps de le faire jusqu'alors, elles peuvent encore le contacter par mail. Les familles qui souhaiteraient contacter Monsieur Chabanat et qui n'auraient plus son adresse email ne doivent pas hésiter à la redemander à /ou/ aux enseignant(s) de leur enfant.

Suite à la communication de ces résultats, certains élèves de CM1 qui ont participé au projet ont d'ores et déjà bénéficié ou pourront bénéficier de bilans complémentaires (Bilan orthoptique et/ou bilan orthophonique et/ou bilan neuropsychologique) durant l'année scolaire. En amont, les familles des élèves qui auront la possibilité de bénéficier de ces bilans seront en contact avec l'équipe des chercheurs pour leur demander si elles souhaitent ou non que leur enfant bénéficie de ce(s) bilan(s). Le cas échéant, la famille sera informée de la date du ou des bilan(s) par l'équipe de recherche.

Ces bilans sont réalisés par l'équipe des chercheurs qui est pluridisciplinaire. Les bilans proposés sont gratuits et ont lieu à l'école sur le temps scolaire.

Ce projet se poursuivra jusqu'en 2024.

4 élèves de CP et 3 Ce1 et 1 CE2 bénéficient de séances avec Jennifer depuis le 14 novembre à raison de 3 fois par semaine jusqu'aux vacances de fin d'année.

7. Éducation à la sexualité

Afin de participer à la construction d'une meilleure connaissance et à d'un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité, une éducation à la sexualité est organisée à raison d'au moins trois séances annuelles. Dans ce cadre, les enseignants sont tenus d'être particulièrement vigilants à ce que les sujets abordés lors de ces séances soient conformes aux dispositions de la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 et explicités auprès des familles afin d'éviter toute méprise sur ce qu'est réellement cette éducation au respect de soi et des autres.

Nous organiserons donc le renforcement de l'éducation à la sexualité au bénéfice des élèves. L'objectif premier consiste à assurer la mise en œuvre effective, dès cette année scolaire, des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, à créer les conditions de leur progressivité au fur et à mesure des années, à construire l'articulation de ces séances avec les enseignements et avec les projets éducatifs menés au sein de l'école.

Plus généralement, l'éducation à la sexualité fera l'objet d'une réflexion collective pour alimenter le projet d'école ou le projet d'établissement, avec l'ambition partagée d'agir pour le bien-être des élèves.

Une enquête nationale aura lieu chaque année auprès des écoles et des établissements scolaires afin de mesurer l'effectivité de la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité.

8. Projets 2022/2023

- Projet d'école et évaluations d'école

Cette année, notre école est retenue pour participer à l'évaluation d'école. Elle a pour finalité l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Elle se déroule selon des modalités plurielles qui sont celles de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe.

Chaque école s'approprie ensuite le résultat de l'évaluation pour élaborer son propre projet d'école. Notre école étant en train de construire son nouveau projet d'école pour les trois ans à venir, l'évaluation pourra certainement soutenir efficacement Des actions ont déjà été mises en place dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet d'école :

- Grande lessive (reportée en novembre à cause du mauvais temps) action qui s'inscrit dans le développement des parcours éducatifs et de l'élève / Le PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel)

- Les olympiades :

Afin de concourir à mieux développer les relations avec les partenaires et les familles, nous avons organisé, mardi 18 octobre, un ensemble d'épreuves pour des équipes plurielles composées d'enseignants de parents, des ATSEM et de personnels du périscolaire qui étaient l'occasion de découvrir les locaux, les personnels, mais aussi les projets et pratiques de l'école et du centre. Ce premier évènement a été une réussite, grâce à l'implication de tous, particulièrement avec la participation de tous les personnels du périscolaire et de toutes les ATSEM, que nous remercions vivement. Cette action participe aussi à une meilleure connaissance des uns et des autres et facilite les relations entre professionnels et parents d'élèves.

De nouvelles olympiades sont prévues le 17 janvier avec la présence des enfants.

D'autres vont voir le jour dès cette année et dans les trois années à venir :

- Élections de représentants des élèves par classe, dès l'année de CP afin de permettre aux élèves de réaliser des propositions d'aménagement ou d'activités permettant une meilleure prise en compte du climat scolaire et du bien-être à l'école. Toujours pour atteindre ces objectifs, les classes de CM1-CM2 ont profité d'interventions sur le harcèlement à l'école par une psychologue de l'association DIRE et la gendarmerie a démarré un travail autour d'Internet et ses dangers qui se concrétisera par le permis Internet.

- Apprentissage de la programmation à l'aide de robots. 6 robots bluebot prêtés par la circonscription viennent compléter ceux que nous possédons à l'école. Les classes du Ce2 au CM2 travailleront sur ce projet.

- Apprendre l'attention à l'école avec le programme ATOLE : fin de période 3 (CP/CE1)

Avoir la maîtrise de son attention pour un élève, c'est avoir la maîtrise de ce qui occupe son esprit. La société dans laquelle nous évoluons présente un nombre de stimulus toujours plus important et nous faisons chaque jour le constat qu'il est de plus en plus compliqué pour un individu de mobiliser efficacement son attention. L'éducation à l'attention est le fondement sur lequel tout processus d'apprentissage repose. Il nous paraissait pertinent dans ce cadre de nous emparer des travaux de Jean-Philippe Lachaux, neuroscientifique spécialiste de l'attention qui a créé un programme d'éducation à l'attention à l'école. Notre équipe se forme donc pour mettre

en place ce programme. Une réunion de présentation sera réalisée dans l'année pour une sensibilisation à ce programme.

- **Décloisonnements**

Décloisonnement trois fois par semaine durant la sieste des PS et MS vont avec une enseignante de PS-MS et l'enseignante de MS-GS. Les GS se retrouvent dans la classe de Mme Peron pour des ateliers de phonologie et découverte du monde,

Lecture et espace-temps en cycle 2 : chaque lundi de 13h45 à 14h30, les CP sont regroupés pour l'espace-temps et Ce1 sont ensemble pour travailler des ateliers de lecture (séparés en 2 groupes). Jeudi de 13h45 à 14h30, c'est l'inverse: CP Ateliers lecture (séparés en 2 groupes) et Ce1 espace-temps.

Les Cm1 Cm2 sont regroupés pour l'apprentissage des sciences et de la géographie. Lundi et mardi. Le jeudi tous les CM1 des deux classes de CM1/CM2 font histoire ensemble une fois par semaine pendant que tous les CM2 sont regroupés dans une autre classe, cela afin de permettre de respecter la programmation du cycle par périodes historiques.

Les projets de l'année (sous réserve de l'acceptation de certains projets par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale) :

En maternelle : Projet 4 éléments (MS/GS et PS/MS1). Les élèves vont étudier un élément par période. Ils travailleront à travers cette thématique différents domaines notamment les sciences, le langage oral (vocabulaire), le langage écrit, etc. Ils feront également quelques sorties pour découvrir physiquement les quatre éléments.

Pour les CP, CE1 :

- élevage de coccinelles : Les élèves vont faire des recherches pour se documenter sur les coccinelles (leur mode de reproduction, leur alimentation...). Ils pourront observer leur développement.

Sortie aux grottes de Cerdon le jeudi 29 juin. Matin : 3 ateliers lancer au propulseur, peinture et poterie. Pique-nique. Visite contée de la grotte l'après-midi. Travail sur

- 12 séances de piscine à Bellegarde (financement assuré par la mairie pour les moniteurs et le transport). Les Cp de GS CP, les CP classes de CP-CE1 et CE1 participent à un projet natation en période 4. Les élèves de la classe de Ce2 et CE2 –CM1 participeront quant à eux projet natation en période 5 selon les mêmes modalités.

- Intervention tennis durant la première période (financement assuré par le Sou des écoles) : Les élèves des classes de CE1 et Ce2 ont bénéficié de 6 séances en période 1 avec un intervenant tennis autour d'activités de renvoi, de jongle, d'échange et ils ont terminé par un mini-tournoi. Participeront également les **GS/CP, CP/Ce1** en période 5 selon des modalités adaptées à leur âge.

- Classe de neige pour les CM1-CM2 du 30 janvier au 3 février à l'école des neiges de Lamoura.

TOUS :

- La fête de Noël organisée par le Sou des écoles : samedi 10 décembre. Stand de vente de bricolages fabriqués par les élèves, chant des élèves par cycle. Puis soirée chants et ventes de gâteaux le 16 décembre à la sortie des classes.

- cérémonie du 11 novembre avec la Marseillaise des enfants. Cette cérémonie a été un succès. Le maire remercie les enseignants et les enfants.

- sujet 1 soumis à avis :

– **1 - Discussion pour l'approbation du règlement intérieur de l'école.**

Modifications proposées : suppression du passage relatif au gouter.

Approbation à l'unanimité

- Pour : 23
- contre : 0
- abstention : 1

Heure de fin : 20h33

Date du prochain conseil : mardi 14 mars 2023.